

Réservé à la Municipalité

Matricule :

Date de réception de la demande :

Validité : 12 mois

Coût : 1.00\$ par 1 000.00\$ de la valeur estimée, minimum 25.00\$ maximum 200.00\$

Veillez remplir le formulaire suivant au complet en cochant les cases appropriées, en donnant les mesures et les dates lorsque demandées. Veillez signer et dater aux endroits désignés à cet effet.

SECTION 1 : Renseignements nécessaires pour déterminer si un permis peut être délivré conformément au Règlement sur les permis de construction

Documents à joindre à la demande, si exigée par la municipalité	Réservé à la municipalité Documents joints à la demande
Plan d'architecture de la nouvelle construction	
Plan d'implantation émis par un arpenteur-géomètre : <ul style="list-style-type: none"> - Marge avant, arrière et latérales - Dimension de la nouvelle construction - Localisation des lacs et cours d'eau, de la bande de protection naturelle, des zones inondables - Localisation de l'installation septique - Localisation du puits 	
Plan du terrain du cadastre concerné Si le lot ne possède pas de numéro de lot distinct	
Acte de propriété si nouveau propriétaire	

SECTION 2 : Propriétaire et adresse postale

Nom : _____	
Adresse : _____	Ville : _____
Province : _____	Code postal : _____
No de téléphone : _____	
Adresse courriel : _____	

Le requérant est-il propriétaire ? OUI NON

Si non, une autorisation du propriétaire le désignant comme mandataire pour agir en son nom est-elle fournie? OUI NON

Document à retourner par courriel, par la poste ou en personne au bureau municipal :

ibe@stececiledewhitton.qc.ca

4554 rue Principale, Sainte-Cécile-de-Whitton, Qc, G0Y 1J0

SECTION 3 : Localisation des travaux

Adresse des travaux : _____
Lot(s) : _____

SECTION 4 : Exécutant des travaux

Nom : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Province : _____ Code postal : _____
No de téléphone : _____ No de télécopieur : _____
No de licence R.B.Q. : _____ No d'entreprise N.E.Q : _____

SECTION 5 : Professionnel responsable du plan d'architecture

Nom : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Province : _____ Code postal : _____
No de téléphone : _____ No de télécopieur : _____
No de licence R.B.Q. : _____ No d'entreprise N.E.Q : _____

SECTION 6 : Professionnel responsable du plan d'implantation

Nom : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Province : _____ Code postal : _____
No de téléphone : _____ No de télécopieur : _____
No de licence R.B.Q. : _____ No d'entreprise N.E.Q : _____

SECTION 7 : Montant des travaux

Montant estimé des travaux : _____ \$

SECTION 8 : Dates prévue des travaux

Date début estimée des travaux : _____
Date fin estimée des travaux : _____

SECTION 9 : Genre de bâtiment

Résidentiel :		Unifamiliale
Permanent		Bi/trifamiliale
Saisonnier		Multifamiliale
		Autre (préciser) : _____
Commercial	Industriel	
Agricole	Autre (préciser) : _____	
Nombre de chambre à coucher : 1 2 3 4 5 6 autre (préciser) : _____		
Utilisation du sous-sol autre que résidentielle (préciser) : _____		

SECTION 10 : Travaux de rénovation projetés

Description des travaux de rénovation :			

Rénovation extérieure :			
Changement du revêtement extérieur:	oui	non	
Matériaux utilisés : Vinyle Briques Blocs de maçonnerie Ingénierie (fibre bois)			
Tôle d'acier (*) Aluminium (*) Autre(préciser) : _____			
Changement de fenêtres :	oui	non	
RDC étage sous-sol			
Changement de portes :	oui	non	
Changement du revêtement de la toiture :	oui	non	
Bardeau d'asphalte Bardeau de cèdre Tôle d'acier (*) Membranaire			
<i>(*) (la tôle et l'aluminium doit être prépeinte à chaud en usine)</i>			

Rénovation intérieure :

Modification des cloisons intérieures :	oui	non
Modification de l'emplacement des pièces (salle de bain, cuisine, etc.):	oui	non
Modification de l'emplacement d'un escalier:	oui	non
Matériaux de finition intérieure utilisés :	oui	non

SECTION 11 : Plan/Croquis

Veillez joindre un plan d'implantation (émis par un arpenteur-géomètre, si requis selon le site) ou un croquis détaillé indiquant l'emplacement du bâtiment projeté par rapport aux bâtiments existants (bâtiment principal, bâtiments accessoires, etc.) et par rapport aux limites du terrain. Veuillez fournir un plan/croquis détaillé avec les dimensions existantes et projetées et toutes informations complémentaires.

Un certificat de localisation, préparé par un arpenteur-géomètre, peut être exigé par la Municipalité dans un délai de 30 jours suivants le début des travaux lorsqu'il s'agit de la construction ou de l'agrandissement d'un bâtiment qui a pour effet de changer la superficie d'implantation sur le terrain.

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU REQUÉRANT

«**Je soussigné(e),** _____ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets et que je me conformerai à leurs dispositions et à celles du règlement d'urbanisme en vigueur.

Je reconnais que l'émission du présent permis ou certificat ne me dispense pas de l'obtention de tout autre document requis d'un autre service, agence, autorité, ministère ou régie tant au niveau municipal, provincial ou fédéral ayant juridiction relativement à la présente demande.

Je reconnais également que mon droit de construire ou d'effectuer des travaux peut être affecté par des servitudes établies par la loi ou par contrat. Malgré l'obtention du permis ou certificat municipale je dois m'assurer du respect de ces servitudes. »

Aucune mention dans la présente demande de certificat ne peut avoir pour effet de soustraire toute personne à l'application d'une loi ou d'un règlement du gouvernement du Québec ou du Canada. La municipalité peut également effectuer des vérifications et des inspections étant établi que la municipalité ne s'engage aucunement à effectuer quelque vérification ou inspection que ce soit, cette responsabilité incombant au(x) propriétaire(s) ou à toute personne qu'il peut spécifiquement ou généralement mandater à cet effet. La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions du présent certificat doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Signé à : _____ Date : _____

X _____